

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 34

Artikel: Les derniers jours du château de Beurnevésin
Autor: A. D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

DU DIMANCHE

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Les derniers jours du Château de Beurnevésin

Sur une colline escarpée en face de l'église actuelle de Beurnevésin se dressait au XIII^e siècle une puissante forteresse dont on voit encore les fossés larges et profonds, ainsi que des restes de murailles et de tours. Ce manoir se composait de deux parties bien distinctes : l'une était le castel primitif, et l'autre le château du moyen-âge. Les Romains avaient bâti en ce lieu un édifice fortifié qui pouvait correspondre par des signaux avec leurs positions militaires de Milandre, de Pleujouse, d'Outremont, du Jules César et de Liebstein.

Le territoire de Beurnevésin appartenait au moyen-âge aux comtes de Neuchâtel en Bourgogne. Ceux-ci inféodèrent ce bien à une famille noble de la Franche-Comté, qui prit le nom de ce sief. Henri de Bernevesin, chevalier, est le dernier noble de ce nom connu dans l'histoire. Le 11 octobre 1278 il fonda dans l'église de Grandourt, près Buix, un anniversaire pour le repos de l'âme de ses parents. Devenus très riches, par suite d'héritage et d'achats, les nobles de Beurnevésin agrandirent leur château, l'entourèrent de fossés, de remparts, de tours puissantes. Cette situation rendit la famille de Beurnevésin très illustre dans tout le pays. Toutefois elle s'éteignit brusquement au XIV^e siècle.

Le comte de Neuchâtel, souverain de la Seigneurie de Beurnevésin, inféoda ce fief, en 1384, à un chevalier comtois, Henri Ranque, qui prit les titres de seigneur et d'écuyer de Beurnevésin. L'évêque de Bâle qui avait des droits sur cette

seigneurie, comme possesseur de toute l'Ajoie, consentit à cette inféodation, à la condition qu'Henri Ranque, le nouveau seigneur, ne nuirait pas aux droits de l'évêque, et à ses gens, aussi longtemps que la forteresse de Beurnevésin demeurerait en sa possession. Il devait en outre garder une exacte neutralité pendant tout le temps où l'évêque de Bâle serait en difficulté avec les ducs d'Autriche au sujet du comté de Ferrette.

Le comte de Neuchâtel en Bourgogne, suzerain du château de Beurnevésin, à son tour réclama de son vassal, Henri Ranque l'hommage et le serment. Le 2 novembre 1387, Henri Ranque se rendit à Neuchâtel en Bourgogne pour faire hommage à Thiéband VI. Il déclare qu'il tient son château et le village de Beurnevésin avec toutes leurs dépendances des comtes, ses suzerains. Il prête serment sur le St-Evangelie, de garder sa forteresse sous la suzeraineté de son maître et seigneur le comte Neuchâtel-Blamont, de refuser de se soumettre à toute autre juridiction que la sienne, fut-elle ecclésiastique et que s'il ne tient pas ses promesses, il peut y être forcé par la prison ou par contrainte. Cet acte d'hommage fut fait en présence de Thiéband de Grandviller, de Pétremann d'Eptingen, d'Etienne de Quingey et d'autres nobles chevaliers.

L'année suivante Henri Ranque, seigneur de Beurnevésin, se trouva dans une cruelle alternance. Le comte de Neuchâtel était en guerre avec l'évêque de Bâle. A cette occasion il exigea de son vassal, le seigneur de Beurnevésin, l'exécution de son serment de l'année précédente. L'évêque de Bâle, qui avait des droits sur le château et la seigneurie de Beurnevésin, rappela à Henri Ranque que l'inféodation de cette seigneurie, par le comte de Neuchâtel

n'avait été confirmée par lui, évêque de Bâle qu'à la condition de ne pas nuire à l'évêché et de garder la neutralité en cas de guerre en vertu de l'accord de 1384.

Henri Ranque refusa en conséquence de se soumettre aux injonctions de son souverain le comte de Neuchâtel.

Thiéband VI aussitôt rassemble une troupe armée, arrive à Beurnevésin, met le siège devant le château. Henri Ranque se défend vaillamment. Protégé par de puissantes tours et de bons remparts, il soutient le siège pendant plusieurs jours. Les Bourguignons mettent le feu au village, la chapelle de St-Jacques, située sur le monticule en face du château, est réduite en cendres.

Henri combat toujours. Dans une première sortie il refoule les troupes du comte. L'assaut est donné, la lutte est terrible, les gens du seigneur de Beurnevésin précipitent dans les fossés les assaillants. Les gens des villages irrités de l'incendie de leurs maisons, avaient réussi à pénétrer dans le château. Armés de bâtons ferrés, de fauilles, de longs couteaux et de fauks, ils luttaien de concert avec la petite garnison de la forteresse.

Les Bourguignons avaient réussi à forcer la première enceinte et avaient franchi le fossé. Des échelles sont de nouveau appliquées contre les murailles de la seconde enceinte du château primitif et un bâlier improvisé frappe des coups terribles à la porte d'entrée, que défend une herse solide. Bientôt la porte cède, ceux qui la gardent abandonnent leur poste, en jetant des hurlements affreux, les assaillants montent sur les échelles, les assiégés les repoussent, jetent sur eux des cuves d'eau bouillante, suivie de cendres brûlantes qui les aveuglent et les rendent presque fous de douleur.

fils de son bienfaiteur ?... Il en a l'intime espoir. Si toute rédemption s'opère par le sang, n'a-t-il pas donné tout le sang de son cœur ? nonobstant celui qu'il est prêt à verser s'il le faut au service de la patrie.

Dans le recueillement favorisé par le grand silence de la nuit, le jeune officier aime à franchir, par la pensée, la prodigieuse distance qui le sépare des siens. Il aime à revivre les heures inoubliables qu'il a passées dans cet hôtel de la rue Saint-Dominique où il a laissé tout son cœur. Et il songe avec mélancolie, combien souvent la vie déjoue nos projets d'avenir et réduit à néant les aspirations de bonheur et les désirs les plus légitimes.

Il avait rêvé l'intimité délicieuse d'une existence partagée entre le devoir et l'amour, consacrée par le dévouement au pays et à sa famille... Et maintenant, tous les sentiments nobles et exquis de sa première jeunesse sont finis pour jamais ! Chaque tour de l'hé-

Feuilleton du Pays du dimanche 32

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

XIII

Minuit. La canonnière « le L.... », qui emporte le lieutenant Lenorcy vers Pékin, file à toute vitesse sur une mer calme et sous un ciel constellé d'étoiles.

Après l'agitation du service sous l'aveuglant et implacable soleil de la journée, l'air tiède et léger dans le grand silence de la nuit est particulièrement doux et vivifiant. Gauthier vient de finir son quart, il pourrait enfin se reposer, mais le sommeil s'obstine à fuir ses paupières. Rentré dans sa cabine, il met aussitôt la tête au sabord : c'est toujours la solitude absolue dans l'im-

mensité de la mer et du ciel. Près de cinq mille lieues s'étendent, comme un trait gigantesque, sur les douloureux événements qui ont déterminé son départ et sur les déchirements de la séparation. L'apaisement s'est fait en lui, l'indignation et l'indécible amertume ressenties si vivement tout d'abord, s'évanouissent maintenant dans le lointain, comme disparaissent à l'horizon ces paysages entrecoupés aux côtés du navire, parce que, très chrétiennement, Gauthier a pardonné.

Il a pardonné dans toute l'acception du commandement divin. S'il condamne toujours la faute et l'a en horreur, il a pitié du coupable, il trouve des excuses pour lui. Luc, ayant eu l'éducation déplorable que l'on sait, ne lui paraît plus aussi absolument responsable de sa chute ; il le plaint et forme les vœux les plus ardents pour que ce pauvre égaré rentrera dans la voie du devoir et de l'honneur. Son sacrifice profitera-t-il au